



TARIFS AU 1^{er} Janvier 2021

SERVICES	COÛTS (sans prise en charge)
PRESTATAIRE Taux plein	23 € de l'heure
PRESTATAIRE Conseil Départemental (APA - PCH)	22 € de l'heure (Maximum financé par le départ selon les revenus) + 1 euros de différentiel de l'heure
MANDATAIRE	Frais de gestion 2.09€ (de 0 à 30heures /mois) 1.80€ (de 31 à 50heures/mois) 1.50 € (plus de 50heures/mois)
ACCOMPAGNEMENT	21.50 € de l'heure (rayon de 15kms) +6 €/prestation au-delà de 15kms
REPAS - Secteur 1 Péronne-Combles-Roisel	8.25€/ repas Tout repas commandé est facturé
REPAS - Secteur 2 Chaulnes-Rosières	8.45 € / repas
REPAS - Secteur 3 Acheux-Albert-Bray	8.95€ / repas
CLUB AMPH'OR	28 € la journée
JARDINAGE	25.90 € de l'heure + 10 euros forfaitaire par mois (déplacement - enlèvement des déchets...)
TELEALARME	16.60€ par mois pour les personnes n'ayant pas d'APA. Gratuit pour les bénéficiaires APA ayant une participation inférieure à 10 % ou de l'aide sociale. 7€07 par mois pour les bénéficiaires qui ont de l'APA avec une participation supérieure à 10%.
FRAIS D'ADHESION	15.00€ / an

AVANTAGE FISCAL : Les prestations ouvrent droit à une réduction ou un crédit d'impôts à
Zone Industrielle la Chapelette - 6 rue Jean Perrin - 80200 PERONNE
Téléphone : 03.22.84.48.61 - Fax : 03.22.84.62.52
Adhérent URIOPSS et ADESSADOMICILE

